\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adith Rafael Romero Polanco

Director de la Unidad para las Víctimas

Carrera 85D 46A-65

Bogotá DC

Colombia

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Directeur,

**Je vous écris pour vous faire part de mes graves préoccupations concernant le déplacement forcé de 26 familles de pêcheurs de Barrancabermeja**, qui exercent leurs activités de pêche dans les secteurs de Ciénaga de San Silvestre, Ciénaga de Chucurí, Ciénaga de Cira, sur les fleuves Sogamoso et Magdalena, qui ont été déplacées de force à Bucaramanga malgré les avertissements lancés par la Fédération des pêcheurs artisanaux, écologistes et touristiques de Santander (FEDEPESAN) en février 2025, à travers laquelle elles ont déclaré se sentir obligées de quitter leur territoire en raison des pressions violentes qu’elles subissaient depuis des années – y compris en 2025 – et du manque d’attention et de protection de la part des autorités.

Les pêcheurs des lacs et fleuves de Barrancabermeja, notamment les membres de la FEDEPESAN, sont confrontés à de multiples formes de harcèlement et de menaces qui leur font craindre de sortir pour aller pêcher, ce qui les empêche de gagner leur vie et de nourrir leur famille. Cette situation menace les droits de ces pêcheurs et de leurs familles, notamment leur droit au travail, leur accès à la nourriture, leur droit au territoire et leur droit à la sécurité.

**Dans ces circonstances, 26 familles de pêcheurs ont été contraintes de se déplacer à Bucaramanga et ont besoin de l’attention immédiate des autorités. Je vous demande instamment de prendre immédiatement des mesures efficaces pour protéger les familles des pêcheurs déplacées de force, y compris celles des membres de la FEDEPESAN, et pour leur garantir un retour en toute sécurité sur leur territoire et une reprise en toute sécurité de leurs activités de pêche, grâce à des mesures qui doivent être planifiées, mises en œuvre et évaluées en consultation avec les pêcheurs, en privilégiant une approche fondée sur les droits humains.**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République de Colombie, Zieglerstrasse 29, 3007 Berne

Fax: 031 350 14 09 / E-mail: esuiza@cancilleria.gov.co